

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Prix Marc-Vivien Foé : Mario Lemina parmi les 12 finalistes

Willy NDONG
Libreville/Gabon

QUI succédera au Congolais Gaël Kakuta comme meilleur joueur africain du championnat de France de L1 saison 2021-2022 ? C'est à cette question que devront répondre le 16 mai prochain les journalistes de RFI et France 24 qui dévoileront, ce jour-là, l'heureux élu. Mais bien avant, lundi dernier, les hommes de médias français ont rendu publique la liste des 12 finalistes du Prix Marc-Vivien Foé.

Selon nos confrères de France 24, "cette sélection, est dominée par les Marocains, qui comptent quatre nominés, dont le latéral droit des Lions de l'Atlas Achraf Hakimi, étincelant avec le PSG. Elle compte également un champion d'Afrique, le Sénégalais

Idrissa Gana Gueye, mais aucun gardien de but ne figure dans la liste. 28 ans, le Gabonais est déjà passé par l'Italie, l'Angleterre et la Turquie...", renseigne le média français dans sa livraison du 4 avril dernier. Ainsi, la régularité et la combativité de Mario Lemina au niveau du secteur médian des Aiglons sont pour quelque chose dans la belle saison de l'OGC Nice en championnat. D'où le choix des membres du jury.

Le prix Marc-Vivien-Foé – du nom du footballeur camerounais décédé à Lyon (France) le 26 juin 2003 à l'âge de 28 ans, lors d'une demi-finale de Coupe des Confédérations – est un prix attribué au meilleur joueur de football africain évoluant dans le Championnat de France, selon un jury de journalistes spécialisés. Ce trophée a été créé en 2009 par RFI.



Mario Lemina parmi les finalistes du Prix Marc-Vivien Foé.

Liste des 12 finalistes



Prix Marc-Vivien Foé
Meilleur joueur africain de Ligue 1

- 1• YUNIS ABDELHAMID (MAROC-REIMS)
- 2• NAYEF AGUARD (MAROC-RENNES)
- 3• MOHAMED BAYO (GUINÉE-CLERMONT FOOT)
- 4• SOFIANE BOUFAL (MAROC-ANGERS)
- 5• SEKO FOFANA (CÔTE D'IVOIRE-LENS)
- 6• IDRISSE GANA GEYE (SÉNÉGAL-PSG)
- 7• ACHRAF HAKIMI (MAROC-PSG)
- 8• WAHBI KHAZRI (TUNISIE-SAINT-ÉTIENNE)
- 9• MARIO LEMINA (GABON-NICE)
- 10• MOSES SIMON (NIGERIA-NANTES)
- 11• KARL TOKO-EKAMBI (CAMEROUN-LYON)
- 12• HAMARI TRAORÉ (MALI-RENNES)

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'Ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue

N° de la RI	Date de la R. I	Parcelle	Section	Ville ou District
15179	24 MARS 2022	24	CG	OWENDO
15191	30 MARS 2022	244	AA	LIBREVILLE
15192	30 MARS 2022	101	YU4	AKANDA
15193	30 MARS 2022	306	DA	LIBREVILLE
15194	30 MARS 2022	260	YQ8	AKANDA

Le Conservateur

Pascal ESSANGA